

## ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D 212-35 et suivants,

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 29/12/2011 portant création de la mention Spéléologie du DEJEPS, spécialité Perfectionnement sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 30/01/2019,

### ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup>. - Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Perfectionnement sportif, mention Spéléologie est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance
DEARA190009	Monsieur BAUX Yannick	26/03/1987 ANGERS
DEARA190010	Monsieur FABRE Etienne, Jean, Eugène	07/11/1986 CARCASSONNE
DEARA190011	Monsieur FAUCHEUX Alexandre	09/06/1986 MARTIGUES
DEARA190012	Madame FERNANDEZ Marine, Betty, Cléo, Nicole	22/03/1987 CERET
DEARA190013	Monsieur GRUEL Damien	24/02/1989 VOIRON
DEARA190014	Monsieur LE DISQUAY Clément	05/06/1988 LES LILAS
DEARA190015	Monsieur MATHON Cyrille	30/08/1968 BEZONS
DEARA190016	Monsieur MEYER Alexandre, André, René	01/11/1983 EPINAL
DEARA190017	Monsieur MULLER Aurélien	26/03/1981 MOUTIERS
DEARA190018	Monsieur PARIS Franck	12/02/1966 NOGENT/MARNE
DEARA190019	Monsieur RIVES Florian, Jacques, Yves	14/01/1998 SETE

Article 2.- La directrice régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30/01/2019

P/La directrice régionale et départementale  
La responsable adjointe du pôle EFC



Jqsiane GAMET